

# Résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa soixante-quatorzième session

Volume II

Décisions

17 septembre – 27 décembre 2019

Assemblée générale

Documents officiels • Soixante-quatorzième session

Supplément n° 49



Nations Unies • New York, 2020

## NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

### Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

### Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

### Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

\*

\* \*

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 17 septembre au 27 décembre 2019. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixante-quatorzième session paraîtront dans le volume III.

# Table des matières

## Décisions

	<i>Page</i>
A. Élections et nominations .....	4
B. Autres décisions .....	10
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission .....	10
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission .....	17
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) .....	19
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission .....	20
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission .....	22
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission .....	24
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission .....	27

## Annexe

Répertoire des décisions .....	31
--------------------------------	----



# Décisions

## Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
<b>A. Élections et nominations</b>		
74/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.....	4
74/402.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....	4
74/403.	Élection à la présidence des grandes commissions de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session.....	4
74/404.	Nomination du Secrétaire général adjoint ou de la Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne.....	4
74/405.	Élection de membres du Conseil des droits de l'homme.....	5
74/406.	Nomination de membres du Comité des contributions.....	5
74/407.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements.....	6
74/408.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes.....	6
74/409.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.....	6
74/410.	Élection de membres du Comité du programme et de la coordination.....	7
74/411.	Nomination de membres du Comité des conférences.....	7
74/412.	Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.....	8
74/413.	Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix.....	8
74/414.	Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.....	9
<b>B. Autres décisions</b>		
<b>1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission</b>		
74/501.	Réunions d'organes subsidiaires et d'entités durant la partie principale de la soixante-quatorzième session.....	10
74/502.	Organisation de la soixante-quatorzième session.....	10
74/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour.....	11
74/504.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux.....	12
74/505.	Rapport de la Cour internationale de Justice.....	12
74/506.	Rapport du Conseil économique et social.....	12
74/507.	Commémoration du trentième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.....	12
74/508.	Thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Conseil économique et social pour 2020.....	12
74/541.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-quatorzième session.....	12
<b>2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission</b>		
74/509.	Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.....	17

## Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
74/510.	Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok).....	17
74/511.	Session de 2020 de la Commission du désarmement .....	18
74/512.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2020 .....	19
74/513.	Planification des programmes (Première Commission) .....	19
<b>3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)</b>		
74/514.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.....	19
74/515.	Question de Gibraltar .....	19
74/516.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale .....	20
74/517.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)].....	20
<b>4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission</b>		
74/531.	Lieu de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en 2020 .....	20
74/532.	Huitième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, en 2020 .....	20
74/533.	Mondialisation et interdépendance.....	21
74/534.	Groupes de pays en situation particulière .....	21
74/535.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement.....	21
74/536.	Activités opérationnelles de développement.....	21
74/537.	Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission.....	21
74/538.	Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.....	21
74/539.	Planification des programmes (Deuxième Commission).....	22
<b>5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission</b>		
74/518.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	22
74/519.	Projet de programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.....	22
74/520.	Planification des programmes (Troisième Commission).....	24
<b>6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission</b>		
74/540.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure .....	24
<b>7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission</b>		
74/521.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.....	27

## Décisions

---

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
74/522.	Planification des programmes (Sixième Commission).....	28
74/523.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique .....	28
74/524.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique .....	28
74/525.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties .....	29
74/526.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides.....	29
74/527.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial .....	29
74/528.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs .....	29
74/529.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale.....	29
74/530.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie.....	29

## A. Élections et nominations

### 74/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 17 septembre 2019, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixante-quatrième session les États Membres suivants : BARBADE, BOTSWANA, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, MAURICE, NÉPAL, SAINT-MARIN et URUGUAY.

### 74/402. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 14<sup>e</sup> séance plénière, le 10 octobre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>1</sup>, a nommé M<sup>me</sup> Donna-Marie Chiurazzi-Maxfield membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat prenant effet le 14 octobre 2019 et expirant le 31 décembre 2020, à la suite de la démission de M. David Traystman.

À sa 29<sup>e</sup> séance plénière, le 8 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>2</sup>, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : M. Patrick A. Chuasoto, M. Udo Klaus Fenchel, M. Olivio Fermín, M. Marcel Jullier, M. Takeshi Matsunaga et M. Ye Xuenong.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Bachar Bong ABDALLAH (*Tchad*)\*, M. Yves Éric AHOUSOUBEMÉY (*Bénin*)\*\*, M. Amjad Qaid AL KUMAIM (*Yémen*)\*\*, M. Makiese Kinkela AUGUSTO (*Angola*)\*\*, M. Pavel CHERNIKOV (*Fédération de Russie*)\*, M<sup>me</sup> Donna-Marie CHIURAZZI-MAXFIELD (*États-Unis d'Amérique*)\*, M. Patrick A. CHUASOTO (*Philippines*)\*\*\*, M. Udo Klaus FENCHEL (*Allemagne*)\*\*\*, M. Olivio FERMÍN (*République dominicaine*)\*\*\*, M. Ihor HUMENNYI (*Ukraine*)\*\*, M. Conrod HUNTE (*Antigua-et-Barbuda*)\*\*, M. Marcel JULLIER (*Suisse*)\*\*\*, M<sup>me</sup> Julia A. MACIEL (*Paraguay*)\*, M. Takeshi MATSUNAGA (*Japon*)\*\*\*, M. Cihan TERZI (*Turquie*)\* et M. YE Xuenong (*Chine*)\*\*\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2021.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2022.

### 74/403. Élection à la présidence des grandes commissions de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session

Le 7 octobre 2019, la Cinquième Commission s'est réunie, conformément à l'alinéa a) de l'article 99 et à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, afin d'élire son président ou sa présidente.

À la 14<sup>e</sup> séance plénière de l'Assemblée générale, le 10 octobre 2019, le Président de l'Assemblée a annoncé que M. Andreas MAVROYIANNIS (Chypre) avait été élu Président de la Cinquième Commission de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session.

### 74/404. Nomination du Secrétaire général adjoint ou de la Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne

À sa 17<sup>e</sup> séance plénière, le 17 octobre 2019, l'Assemblée générale a approuvé la nomination par le Secrétaire général<sup>4</sup> de M<sup>me</sup> Fatoumata NDIAYE au poste de Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne pour un mandat de cinq ans commençant le 25 octobre 2019 et se terminant le 24 octobre 2024.

---

<sup>1</sup> A/74/482, par. 4.

<sup>2</sup> A/74/482/Add.1, par. 6.

<sup>3</sup> Conformément à l'article 38 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Bureau comprend le Président ou la Présidente de l'Assemblée, les 21 vice-présidents et les présidents des six grandes commissions.

<sup>4</sup> A/74/488.



#### 74/405. Élection de membres du Conseil des droits de l'homme

À sa 17<sup>e</sup> séance plénière, le 17 octobre 2019, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/251 du 15 mars 2006 et 65/281 du 17 juin 2011, a élu l'ALLEMAGNE, l'ARMÉNIE, le BRÉSIL, les ÎLES MARSHALL, l'INDONÉSIE, le JAPON, la LIBYE, la MAURITANIE, la NAMIBIE, les PAYS-BAS, la POLOGNE, la RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et le SOUDAN membres du Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : AFRIQUE DU SUD, ARABIE SAOUDITE, BRÉSIL, CHINE, CROATIE, CUBA, ÉGYPTÉ, HONGRIE, IRAQ, ISLANDE, JAPON, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, RWANDA et TUNISIE.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Conseil des droits de l'homme se compose des 47 États Membres suivants<sup>5</sup> : AFGHANISTAN\*, ALLEMAGNE\*\*\*, ANGOLA\*, ARGENTINE\*\*, ARMÉNIE\*\*\*, AUSTRALIE\*, AUTRICHE\*\*, BAHAMAS\*\*, BAHRÉÏN\*\*, BANGLADESH\*\*, BRÉSIL\*\*\*, BULGARIE\*\*, BURKINA FASO\*\*, CAMEROUN\*\*, CHILI\*, DANEMARK\*\*, ÉRYTHRÉE\*\*, ESPAGNE\*, FIDJI\*\*, ÎLES MARSHALL\*\*\*, INDE\*\*, INDONÉSIE\*\*\*, ITALIE\*\*, JAPON\*\*\*, LIBYE\*\*, MAURITANIE\*\*\*, MEXIQUE\*, NAMIBIE\*\*\*, NÉPAL\*, NIGÉRIA\*, PAKISTAN\*, PAYS-BAS\*\*\*, PÉROU\*, PHILIPPINES\*\*, POLOGNE\*\*\*, QATAR\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*\*\*, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO\*, SÉNÉGAL\*, SLOVAQUIE\*, SOMALIE\*\*, SOUDAN\*\*\*, TCHÉQUIE\*\*, TOGO\*\*, UKRAINE\*, URUGUAY\*\* et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)\*\*.\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2021.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2022.

#### 74/406. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 29<sup>e</sup> séance plénière, le 8 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>6</sup>, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : M. Cheikh Tidiane Dème, M. Gordon Eckersley, M. Bernardo Greiver del Hoyo, M. Ugo Sessi et M. Alejandro Torres Lépori.

À sa 36<sup>e</sup> séance plénière, le 27 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>7</sup>, a nommé M. Mohamed Mahmoud Ould El Ghaouth membre du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Syed Yawar ALI (*Pakistan*)\*\*, M. Jakub CHMIELEWSKI (*Pologne*)\*\*, M. Cheikh Tidiane DÈME (*Sénégal*)\*\*\*, M. Gordon ECKERSLEY (*Australie*)\*\*\*, M. Mohamed Mahmoud Ould EL GHAOUTH (*Mauritanie*)\*\*\*, M. Bernardo GREIVER DEL HOYO (*Uruguay*)\*\*\*, M. Michael HOLTSCH (*Allemagne*)\*, M. Vadim LAPUTIN (*Fédération de Russie*)\*, M. Robert Ngei MULE (*Kenya*)\*\*, M. NA Sang-deok (*République de Corée*)\*, M. Toshiro OZAWA (*Japon*)\*\*, M. Tõnis SAAR (*Estonie*)\*\*, M. Henrique da Silveira SARDINHA PINTO (*Brésil*)\*, M. Brett Dennis SCHAEFER (*États-Unis d'Amérique*)\*\*, M. Ugo SESSI (*Italie*)\*\*\*, M. Alejandro TORRES LÉPORI (*Argentine*)\*\*\*, M. Steve TOWNLEY (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)\* et M<sup>me</sup> ZHANG Wei (*Chine*)\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2021.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2022.

---

<sup>5</sup> Le Brésil, le Japon, le Nigéria, les Philippines, le Qatar et le Togo en sont à leur deuxième mandat consécutif.

<sup>6</sup> A/74/525, par. 4.

<sup>7</sup> A/74/525/Add.1, par. 4.

#### 74/407. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 29<sup>e</sup> séance plénière, le 8 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>8</sup>, a confirmé la reconduction par le Secrétaire général du mandat des personnes ci-après en tant que membres ordinaires du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : M. Simon Jiang, M. Achim Kassow, M. Michael S. Klein et M<sup>me</sup> Luciane Ribeiro.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>9</sup>, a confirmé la reconduction par le Secrétaire général du mandat de M. Madhav Dhar en tant que membre ordinaire et Président du Comité des placements pour un mandat d'un an prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>10</sup>, a confirmé la nomination par le Secrétaire général des personnes ci-après en tant que membres ad hoc du Comité des placements pour un mandat d'un an prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : M. Tay Lim Hock, M. Abel Moffat Sithole, M<sup>me</sup> Katina Stefanova et M. Macky Tall.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Comité des placements se compose des membres suivants<sup>11</sup> : M. Madhav DHAR (*Inde*, membre ordinaire et Président)\*, M<sup>me</sup> Keiko HONDA (*Japon*, membre ordinaire)\*\*, M. Simon JIANG (*Chine*, membre ordinaire)\*\*\*, M. Achim KASSOW (*Allemagne*, membre ordinaire)\*\*\*, M. Michael S. KLEIN (*États-Unis d'Amérique*, membre ordinaire)\*\*\*, M<sup>me</sup> Luciane RIBEIRO (*Brésil*, membre ordinaire)\*\*\*, M. Abel Moffat SITHOLE (*Afrique du Sud*, membre ad hoc)\*, M<sup>me</sup> Katina STEFANOVA (*Bulgarie*, membre ad hoc)\*, M. Macky TALL (*Canada*, membre ad hoc)\*, et M. TAY Lim Hock (*Singapour*, membre ad hoc)\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2021.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2022.

#### 74/408. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 29<sup>e</sup> séance plénière, le 8 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>12</sup>, a nommé la Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la Chine membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la CHINE\*\*\*, Institution supérieure de contrôle des finances publiques allemande\* et Contrôleur général de la RÉPUBLIQUE DU CHILI\*\*.

---

\* Mandat expirant le 30 juin 2022.

\*\* Mandat expirant le 30 juin 2024.

\*\*\* Mandat expirant le 30 juin 2026.

#### 74/409. Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

À sa 29<sup>e</sup> séance plénière, le 8 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>13</sup>, a nommé M<sup>me</sup> Dorothy Bradley et M. Anton V. Kosyanenko membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

---

<sup>8</sup> A/74/524, par. 4 a).

<sup>9</sup> Ibid., par. 4 b).

<sup>10</sup> Ibid., par. 4 c).

<sup>11</sup> Il reste trois sièges à pourvoir pour des membres ordinaires dont le mandat prendrait effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<sup>12</sup> A/74/526, par. 6.

<sup>13</sup> A/74/527, par. 4.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit se compose des membres suivants<sup>14</sup> : M<sup>me</sup> Dorothy BRADLEY (*Belize*)\*\* , M. Anton V. KOSYANENKO (*Fédération de Russie*)\*\* , M. Richard Quartey QUARTEY (*Ghana*)\* et M<sup>me</sup> Janet ST. LAURENT (*États-Unis d'Amérique*)\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2022.

### 74/410. Élection de membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 36<sup>e</sup> séance plénière, le 27 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures présentées par le Conseil économique et social<sup>15</sup> et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et à la décision 42/450 de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1987, a élu la CHINE, les COMORES, le LIBÉRIA, la MAURITANIE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et l'URUGUAY membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : BANGLADESH, CHINE, ÉGYPTÉ, ÉRYTHRÉE, HAÏTI, RÉPUBLIQUE DE CORÉE et SÉNÉGAL.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Comité du programme et de la coordination se compose des 31 États Membres suivants<sup>16</sup> : ALLEMAGNE\* , ANGOLA\*\* , ARGENTINE\*\* , BÉLARUS\* , BOTSWANA\* , BRÉSIL\* , BULGARIE\* , BURKINA FASO\* , CAMEROUN\* , CHILI\* , CHINE\*\*\* , COMORES\*\*\* , CUBA\* , ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\* , ÉTHIOPIE\*\* , FÉDÉRATION DE RUSSIE\*\* , FRANCE\*\* , INDE\* , IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\* , ITALIE\* , JAPON\* , LIBÉRIA\*\*\* , MAURITANIE\*\*\* , PAKISTAN\* , PARAGUAY\*\* , PORTUGAL\* , RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*\*\* , RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA\* , ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\* , TCHAD\* et URUGUAY\*\*\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2021.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2022.

### 74/411. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 36<sup>e</sup> séance plénière, le 27 novembre 2019, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son président, après consultation des présidents des groupes régionaux concernés, de l'ALGÉRIE, de l'AUTRICHE, de la CHINE, des COMORES, des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, de la JAMAÏQUE et du JAPON comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Comité des conférences se compose des 21 États Membres suivants : ALGÉRIE\*\*\* , ALLEMAGNE\*\* , AUTRICHE\*\*\* , BOTSWANA\* , BRÉSIL\* , CHINE\*\*\* , COMORES\*\*\* , ÉQUATEUR\*\* , ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*\* , FÉDÉRATION DE RUSSIE\* , FRANCE\* , GHANA\*\* , GUYANA\*\* , IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\* , IRAQ\* , JAMAÏQUE\*\*\* , JAPON\*\*\* , NÉPAL\* , SÉNÉGAL\*\* , SIERRA LEONE\* et UKRAÏNE\*\*.

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2021.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2022.

---

<sup>14</sup> Il reste un siège à pourvoir pour un mandat prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<sup>15</sup> Voir A/74/446 ; voir également la décision 2019/201 C du Conseil économique et social.

<sup>16</sup> Il reste un siège à pourvoir pour un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2020 ; un siège à pourvoir pour un membre à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2021 ; et un siège à pourvoir pour un membre à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et expirerait le 31 décembre 2022.

**74/412. Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies**

À sa 36<sup>e</sup> séance plénière, le 27 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>17</sup>, a nommé M. Tomoya Yamaguchi membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat prenant effet le jour même et expirant le 31 décembre 2020.

En conséquence, le Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies se compose des membres suivants : M. Dmitry CHUMAKOV (*Fédération de Russie*), M. Lovemore MAZEMO (*Zimbabwe*), M. Philip Richard Okanda OWADE (*Kenya*), M<sup>me</sup> Pía POROLI (*Argentine*), M. Md. Mustafizur RAHMAN (*Bangladesh*), M. Thomas A. REPASCH, Jr. (*États-Unis d'Amérique*), M. Jörg STOSBERG (*Allemagne*) et M. Tomoya YAMAGUCHI (*Japon*).

**74/413. Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/180 du 20 décembre 2005 et 63/145 du 18 décembre 2008, a élu le PÉROU et la SLOVAQUIE membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pour un mandat de deux ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : EL SALVADOR et TCHÉQUIE.

Conformément aux alinéas a) à d) du paragraphe 4 de la résolution 60/180, 28 États ont déjà été élus ou nommés membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix : ÉGYPTE, GUATEMALA, KENYA, MEXIQUE et NÉPAL élus par l'Assemblée générale<sup>18</sup> ; CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, NIGER, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE et ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD choisis par le Conseil de sécurité<sup>19</sup> ; BRÉSIL, COLOMBIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), IRLANDE, MALI et RÉPUBLIQUE DE CORÉE élus par le Conseil économique et social<sup>20</sup> ; ALLEMAGNE, CANADA, JAPON, NORVÈGE et SUÈDE, choisis par les 10 pays dont les contributions au budget de l'Organisation des Nations Unies et les contributions volontaires aux fonds, aux programmes et aux organismes des Nations Unies sont les plus importantes, dont un fonds permanent pour la consolidation de la paix, et parmi eux<sup>21</sup> ; et BANGLADESH, ÉTHIOPIE, INDE, PAKISTAN et RWANDA, choisis par les 10 pays dont les contributions en personnel militaire et police civile à la disposition des missions des Nations Unies sont les plus importantes, et parmi eux<sup>22</sup>.

En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix se compose des 30 États Membres suivants<sup>23</sup> : ALLEMAGNE\*\*, BANGLADESH\*\*, BRÉSIL\*\*\*\*, CANADA\*\*, CHINE\*, COLOMBIE\*\*\*\*, ÉGYPTE\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*, ÉTHIOPIE\*\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*, FRANCE\*, GUATEMALA\*\*, INDE\*\*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\*\*\*, IRLANDE\*\*\*\*, JAPON\*\*, KENYA\*\*, MALI\*\*\*\*, MEXIQUE\*\*, NÉPAL\*\*, NIGER\*\*, NORVÈGE\*\*, PAKISTAN\*\*, PÉROU\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*\*\*\*, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*, RWANDA\*\*, SLOVAQUIE\*\*\* et SUÈDE\*\*.

\* Membres permanents du Conseil de sécurité.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2020.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2021.

\*\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2020 ou à l'expiration de leur mandat comme membres du Conseil économique et social si celle-ci intervient à une date antérieure.

<sup>17</sup> [A/74/545](#), par. 4.

<sup>18</sup> Voir décision 73/413 A.

<sup>19</sup> Voir [S/2020/76](#).

<sup>20</sup> Voir décisions 2019/201 A et B du Conseil économique et social.

<sup>21</sup> Voir [A/73/663](#).

<sup>22</sup> Voir [A/73/603](#).

<sup>23</sup> Étant donné que la Roumanie n'est membre du Conseil économique et social que jusqu'au 31 décembre 2019, il reste un siège à pourvoir pour un membre du Conseil dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection en 2020 et expirerait le 31 décembre de la même année.

**74/414. Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables**

À la reprise de sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 27 décembre 2019, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions [67/203](#) du 21 décembre 2012 et [69/214](#) du 19 décembre 2014, a décidé de nommer la HONGRIE membre du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables pour un mandat prenant effet le jour même et expirant le 15 septembre 2021<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> La Hongrie en est à son deuxième mandat consécutif. Il reste huit sièges à pourvoir pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de la nomination et expirerait le 15 septembre 2021 : deux membres à choisir parmi les États d'Afrique, deux membres à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique, un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale, deux membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes et un membre à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

## B. Autres décisions

### 1. *Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission*

#### **74/501. Réunions d'organes subsidiaires et d'entités durant la partie principale de la soixante-quatorzième session**

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 17 septembre 2019, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser les organes subsidiaires de l'Assemblée et les entités désignés dans la lettre de la Présidente du Comité des conférences en date du 3 septembre 2019<sup>25</sup>, à savoir le Tribunal d'appel des Nations Unies, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale, le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Comité des relations avec le pays hôte, la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive et le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets à se réunir durant la partie principale de sa soixante-quatorzième session.

#### **74/502. Organisation de la soixante-quatorzième session**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 20 septembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>26</sup>, a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixante-quatorzième session.

À la même séance, l'Assemblée générale a pris note de l'information fournie au paragraphe 36 dudit rapport concernant les débats sur les questions inscrites à son ordre du jour.

À la même séance également, l'Assemblée générale a pris note de l'information fournie au paragraphe 43 du même rapport concernant le déroulement des séances plénières, notamment l'ordre et la forme des déclarations.

Toujours à la même séance, l'Assemblée générale a pris note de l'information fournie au paragraphe 52 du même rapport concernant les auteurs des projets de résolution et de décision.

Toujours à la même séance, l'Assemblée générale a pris note de l'information fournie au paragraphe 53 du même rapport concernant le droit de réponse à une allocution prononcée par un chef d'État.

À sa 39<sup>e</sup> séance plénière, le 5 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la proposition de son président, a décidé de reporter du lundi 16 décembre au mardi 24 décembre 2019 la date de suspension de sa soixante-quatorzième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au mardi 24 décembre 2019.

À la reprise de sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 24 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la proposition de son président, a décidé de reporter à nouveau la date de suspension de sa soixante-quatorzième session, du mardi 24 décembre au vendredi 27 décembre 2019.

À la même séance, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger de nouveau les travaux de la Commission jusqu'au vendredi 27 décembre 2019.

---

<sup>25</sup> A/74/340.

<sup>26</sup> A/74/250.

#### 74/503. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 20 septembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>27</sup>, a adopté l'ordre du jour<sup>28</sup> et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour<sup>29</sup> pour la soixante-quatorzième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>30</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatorzième session la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte », sous le titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales), étant entendu que l'Assemblée ne l'examinerait pas.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>31</sup>, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quinzième session.

Toujours à la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>32</sup>, à la suite d'un vote enregistré de 79 voix contre 13, avec 17 abstentions<sup>33</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatorzième session une question intitulée « La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions).

À sa 19<sup>e</sup> séance plénière, le 23 octobre 2019, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général<sup>34</sup>, ayant dérogé aux dispositions pertinentes de l'article 40 de son règlement intérieur, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatorzième session une question subsidiaire supplémentaire intitulée « Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies », en tant que point subsidiaire j) du point 115 de l'ordre du jour intitulé « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale a décidé d'examiner directement en séance plénière le point subsidiaire b) intitulé « Système financier international et développement » du point 17 de l'ordre du jour intitulé « Questions de politique macroéconomique », sous le titre A (Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies), et de procéder sans délai à l'examen d'un projet de résolution<sup>35</sup>.

<sup>27</sup> Ibid., par. 89 à 115.

<sup>28</sup> [A/74/251](#).

<sup>29</sup> [A/74/252](#).

<sup>30</sup> [A/74/250](#), par. 96.

<sup>31</sup> Ibid., par. 97.

<sup>32</sup> Ibid., par. 99.

<sup>33</sup> Les voix se sont réparties comme suit :

*Ont voté pour* : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay

*Ont voté contre* : Bolivie (État plurinational de), Chine, Cuba, Égypte, Érythrée, Fédération de Russie, Iran (République islamique d'), Myanmar, Nicaragua, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Venezuela (République bolivarienne du), Zimbabwe

*Se sont abstenus* : Angola, Brunéi Darussalam, Cameroun, Djibouti, Éthiopie, Indonésie, Kazakhstan, Libye, Nigéria, Oman, Pakistan, République démocratique populaire lao, Serbie, Singapour, Sri Lanka, Togo, Viet Nam.

<sup>34</sup> [A/74/294](#).

<sup>35</sup> [A/74/L.38](#).

**74/504. Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux**

À sa 19<sup>e</sup> séance plénière, le 23 octobre 2019, l'Assemblée générale a pris note du septième rapport annuel du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux<sup>36</sup>.

**74/505. Rapport de la Cour internationale de Justice**

À sa 21<sup>e</sup> séance plénière, le 30 octobre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Cour internationale de justice<sup>37</sup>.

**74/506. Rapport du Conseil économique et social**

À sa 22<sup>e</sup> séance plénière, le 31 octobre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Conseil économique et social<sup>38</sup>.

**74/507. Commémoration du trentième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant**

À sa 31<sup>e</sup> séance plénière, le 20 novembre 2019, l'Assemblée générale a décidé, sans créer de précédent, d'inviter M<sup>me</sup> Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, à faire une déclaration au nom de M<sup>me</sup> Maud de Boer-Buquicchio, Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant, qui avait été invitée à prendre la parole à la séance plénière d'ouverture, conformément aux dispositions de la résolution [73/301](#) du 20 juin 2019.

**74/508. Thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Conseil économique et social pour 2020**

À la reprise de sa 32<sup>e</sup> séance plénière, le 21 novembre 2019, l'Assemblée générale, sur la proposition de son président<sup>39</sup>, rappelant ses résolutions [67/290](#) du 9 juillet 2013, [70/1](#) du 25 septembre 2015, [70/299](#) du 29 juillet 2016 et [72/305](#) du 23 juillet 2018, a décidé que le thème principal du forum politique de haut niveau pour le développement durable pour 2020 et du Conseil économique et social pour sa session de 2020 serait « Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats pour le développement durable ».

**74/541. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-quatorzième session**

À la reprise de sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 27 décembre 2019, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle aurait à examiner en application de son règlement intérieur, les points ci-après restaient à l'examen pendant sa soixante-quatorzième session :

- Point 9. Rapport du Conseil économique et social
- Point 10. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida
- Point 11. Le sport au service du développement et de la paix : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique
- Point 12. Amélioration de la sécurité routière mondiale

---

<sup>36</sup> [A/74/267-S/2019/622](#).

<sup>37</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 4 (A/74/4)*.

<sup>38</sup> *Ibid.*, *Supplément n° 3 (A/74/3)*.

<sup>39</sup> [A/74/L.11](#).



## Décisions

---

- Point 13. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique
- Point 14. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes
- Point 15. Culture de paix
- Point 19. Développement durable :
- f) Convention sur la diversité biologique
- Point 21. Groupes de pays en situation particulière :
- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- Point 23. Activités opérationnelles de développement :
- b) Coopération Sud-Sud pour le développement
- Point 25. Développement social :
- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Point 27. Rapport du Conseil de sécurité
- Point 28. Rapport de la Commission de consolidation de la paix
- Point 29. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies
- Point 30. Les diamants, facteur de conflits
- Point 31. Prévention des conflits armés :
- a) Prévention des conflits armés
  - b) Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits
- Point 32. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement
- Point 33. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud
- Point 34. La situation au Moyen-Orient
- Point 35. Question de Palestine
- Point 37. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan
- Point 38. Question de l'île comorienne de Mayotte
- Point 40. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement
- Point 41. Question de Chypre
- Point 42. Agression armée contre la République démocratique du Congo
- Point 43. Question des Îles Falkland (Malvinas)
- Point 44. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti

## Décisions

---

- Point 45. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales
- Point 46. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït
- Point 52. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects
- Point 62. Consolidation et pérennisation de la paix
- Point 63. La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés
- Point 64. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
- a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international
  - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
- Point 68. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
- Point 71. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
  - b) Assistance au peuple palestinien
  - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions
- Point 74. Les océans et le droit de la mer :
- a) Les océans et le droit de la mer
- Point 86. Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965
- Point 87. Demande d'avis consultatif à la Cour internationale de Justice sur les effets des obligations imposées aux États par différentes sources de droit international en ce qui concerne l'immunité des chefs d'État et de gouvernement et hauts fonctionnaires
- Point 98. Désarmement général et complet
- Point 110. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation
- Point 111. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix
- Point 112. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies
- Point 113. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
- a) Élection de membres non permanents du Conseil de sécurité
  - b) Élection de membres du Conseil économique et social
- Point 114. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de membres du Comité du programme et de la coordination
- Point 115. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

## Décisions

---

- e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit
  - g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection
  - i) Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables
- Point 116. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies
- Point 117. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire
- Point 118. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies
- Point 119. Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves
- Point 120. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies
- Point 121. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 122. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité
- Point 123. Renforcement du système des Nations Unies
- Point 124. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions
- Point 125. Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire
- Point 129. Exploitation et atteintes sexuelles : application d'une politique de tolérance zéro
- Point 130. La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité
- Point 131. Soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale
- Point 132. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
- a) Organisation des Nations Unies
  - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
  - c) Centre du commerce international
  - d) Université des Nations Unies
  - e) Plan-cadre d'équipement
  - f) Programme des Nations Unies pour le développement
  - g) Fonds d'équipement des Nations Unies
  - h) Fonds des Nations Unies pour l'enfance
  - i) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
  - j) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
  - k) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
  - l) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement
  - m) Fonds des Nations Unies pour la population
  - n) Programme des Nations Unies pour les établissements humains
  - o) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

## Décisions

---

- p) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
  - q) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
  - r) Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux
  - s) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
- Point 133. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- Point 134. Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019
- Point 135. Budget-programme de 2020
- Point 136. Planification des programmes
- Point 137. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
- Point 138. Plan des conférences
- Point 139. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- Point 140. Gestion des ressources humaines
- Point 141. Corps commun d'inspection
- Point 142. Régime commun des Nations Unies
- Point 143. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
- Point 144. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
- Point 145. Examen de l'application des résolutions [48/218 B](#), [54/244](#), [59/272](#), [64/263](#) et [69/253](#) de l'Assemblée générale
- Point 146. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
- Point 147. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux
- Point 148. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 149. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
- Point 150. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
- Point 151. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Point 152. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Point 153. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
- Point 154. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental
- Point 155. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Point 156. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
- Point 157. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Point 158. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

- Point 159. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
- Point 160. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban
- Point 161. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
- Point 162. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
- Point 163. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
- Point 164. Financement des activités découlant de la résolution [1863 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité
- Point 165. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte

## **2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission**

### **74/509. Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires**

À sa 46<sup>e</sup> séance plénière, le 12 décembre 2019, l'Assemblée générale, à l'issue d'un vote enregistré de 181 voix contre une, avec 4 abstentions<sup>40</sup>, sur la recommandation de la Première Commission<sup>41</sup>, rappelant sa résolution [73/65](#) du 5 décembre 2018, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quinzième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires ».

### **74/510. Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)**

À sa 46<sup>e</sup> séance plénière, le 12 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission<sup>41</sup>, rappelant ses résolutions [62/31](#) du 5 décembre 2007, [64/39](#) du 2 décembre 2009, [66/43](#) du 2 décembre 2011, [68/49](#) du 5 décembre 2013 et [70/60](#) du 7 décembre 2015, ainsi que sa décision [72/515](#) du 4 décembre 2017,

<sup>40</sup> Les voix se sont réparties comme suit :

*Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Palaos, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Tchéquie, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Ont voté contre* : Pakistan

*Se sont abstenus* : Iran (République islamique d'), Israël, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée.

<sup>41</sup> [A/74/368](#), par. 90.

intitulées « Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) », a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-seizième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) ».

### 74/511. Session de 2020 de la Commission du désarmement

À sa 46<sup>e</sup> séance plénière, le 12 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission<sup>42</sup>, rappelant sa résolution 73/82 du 5 décembre 2018, sur le rapport de la Commission du désarmement, et sa décision 52/492 du 8 septembre 1998, relative à l'efficacité du fonctionnement de la Commission ; considérant le rôle que la Commission du désarmement a été appelée à jouer et la contribution qu'elle devrait apporter en examinant divers problèmes de désarmement, en formulant des recommandations à leur sujet et en concourant à l'application des décisions sur la question qu'elle-même a adoptées à sa dixième session extraordinaire ; rappelant en particulier sa résolution 45/62 B du 4 décembre 1990, dans laquelle elle a pris note avec satisfaction de l'adoption par consensus d'un ensemble de moyens d'améliorer le fonctionnement de la Commission du désarmement<sup>43</sup>, et sa résolution 61/98 du 6 décembre 2006, par laquelle elle a adopté des mesures supplémentaires visant à améliorer l'efficacité des méthodes de travail de la Commission ; réaffirmant le mandat de la Commission du désarmement, son organe subsidiaire délibérant spécialisé qui permet des délibérations approfondies sur des questions précises de désarmement, aboutissant à la formulation de recommandations concrètes sur ces questions, et rappelant que la Commission ne doit épargner aucun effort pour que les décisions sur les questions de fond soient, dans la mesure du possible, adoptées par consensus, comme indiqué au paragraphe 118 du Document final de sa dixième session extraordinaire<sup>44</sup> ; soulignant encore une fois la place importante que tient la Commission du désarmement au sein du dispositif multilatéral des Nations Unies pour le désarmement ; réaffirmant qu'il importe de renforcer encore le dialogue et la coopération entre la Première Commission, la Commission du désarmement et la Conférence du désarmement ; soulignant que les débats sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la Commission du désarmement doivent être ciblés et viser l'obtention de résultats concrets ; et notant que la Commission du désarmement, pour des raisons d'organisation, n'a pas été en mesure d'entamer sa session de fond ni de soumettre son rapport, comme prévu dans la résolution 73/82 ; a décidé :

- a) que la Commission du désarmement tiendrait une session de fond en 2020 pendant trois semaines au plus, à savoir du 6 au 24 avril, et lui soumettrait un rapport de fond à sa soixante-quinzième session ;
- b) que la Commission du désarmement tiendrait sa session d'organisation le plus tôt possible avant sa session de fond afin d'élire son bureau et de traiter toute autre question d'organisation encore en suspens ;
- c) que la Commission du désarmement poursuivrait l'examen, à sa session de fond de 2020, des points suivants :
  - i) recommandations visant à réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires ;
  - ii) élaboration de recommandations visant à promouvoir l'application des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales aux fins de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, conformément aux recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales<sup>45</sup> ;
- d) que la Commission du désarmement poursuivrait ses travaux conformément au mandat qu'elle lui a confié au paragraphe 118 du Document final de sa dixième session extraordinaire<sup>44</sup> et au paragraphe 3 de sa résolution 37/78 H du 9 décembre 1982, et, à cette fin, de tout mettre en œuvre pour formuler des recommandations concrètes sur les questions inscrites à son ordre du jour, en tenant compte du texte adopté énonçant les moyens d'améliorer le fonctionnement de la Commission du désarmement<sup>43</sup> ;

---

<sup>42</sup> A/74/370, par. 13.

<sup>43</sup> Résolution 44/119 C, annexe.

<sup>44</sup> Résolution S-10/2.

<sup>45</sup> A/68/189.

e) de prier le Secrétaire général de mettre à la disposition de la Commission du désarmement et de ses organes subsidiaires tous les services requis d'interprétation et de traduction dans les langues officielles et d'allouer, à titre prioritaire, toutes les ressources et tous les services, y compris l'établissement de procès-verbaux de séance, nécessaires à cet effet, et de le prier également de transmettre à la Commission le rapport annuel de la Conférence du désarmement sur sa session de 2019<sup>46</sup>, ainsi que tous les documents officiels de sa soixante-quatorzième session relatifs aux questions de désarmement, et de fournir à la Commission toute l'aide dont elle pourrait avoir besoin pour appliquer la présente décision ;

f) d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quinzième session, au titre de la question intitulée « Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire », la question subsidiaire intitulée « Rapport de la Commission du désarmement ».

### **74/512. Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2020**

À sa 46<sup>e</sup> séance plénière, le 12 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission<sup>47</sup>, a approuvé le programme de travail et le calendrier provisoires de la Commission pour 2020, qui sont joints en annexe au rapport de la Commission<sup>48</sup>.

### **74/513. Planification des programmes (Première Commission)**

À sa 46<sup>e</sup> séance plénière, le 12 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission<sup>49</sup>.

## ***3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)***

### **74/514. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects**

À sa 47<sup>e</sup> séance plénière, le 13 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>50</sup>.

### **74/515. Question de Gibraltar**

À sa 47<sup>e</sup> séance plénière, le 13 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>51</sup>, rappelant sa décision 73/519 du 7 décembre 2018 :

a) a demandé instamment aux Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'apporter, dans le prolongement de la Déclaration de Bruxelles du 27 novembre 1984, une solution définitive à la question de Gibraltar, compte tenu des résolutions de l'Assemblée générale sur la question et des principes applicables et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar, qui sont considérés comme légitimes au regard du droit international ;

b) a noté que le Royaume-Uni souhaitait conserver le Forum tripartite de dialogue ;

---

<sup>46</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 27 (A/74/27).

<sup>47</sup> A/74/377, par. 5.

<sup>48</sup> A/74/377.

<sup>49</sup> A/74/376.

<sup>50</sup> A/74/411.

<sup>51</sup> A/74/418, par. 40.

c) a noté que l'Espagne considérait que le Forum tripartite de dialogue n'existait plus et qu'il devait être remplacé par un nouveau mécanisme de coopération locale au sein duquel les habitants du Campo de Gibraltar et de Gibraltar seraient représentés ;

d) s'est félicité des efforts déployés par toutes les parties pour résoudre les problèmes et avancer dans un esprit de confiance et de solidarité, en vue de trouver des solutions communes et de progresser sur les questions d'intérêt mutuel afin de parvenir à une relation fondée sur le dialogue et la coopération.

**74/516. Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale**

À sa 47<sup>e</sup> séance plénière, le 13 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>52</sup>, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Quatrième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée, tel qu'il figure dans le rapport de la Commission<sup>53</sup>.

**74/517. Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]**

À sa 47<sup>e</sup> séance plénière, le 13 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>54</sup>.

**4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission**

**74/531. Lieu de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en 2020**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>55</sup>, prenant acte de l'offre du Gouvernement barbadien d'accueillir la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de l'offre du Gouvernement des Émirats arabes unis d'accueillir le Forum mondial de l'investissement et une semaine du commerce électronique pour l'Asie, a pris note du rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante-sixième session<sup>56</sup>, tenue à Genève du 24 au 27 juin 2019, ainsi que de la décision qui y figure, et a salué l'offre généreuse faite par le Gouvernement barbadien d'accueillir la quinzième session de la Conférence.

**74/532. Huitième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, en 2020**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>55</sup>, a réaffirmé le rôle fondamental que le droit et les politiques régissant la concurrence et la protection du consommateur pouvaient jouer, conformément à la législation nationale, aux fins d'un développement économique solide, et a décidé à cet égard d'organiser en 2020, sous les auspices de la Conférence des Nations Unies sur le

---

<sup>52</sup> [A/74/419](#), par. 6.

<sup>53</sup> [A/74/419](#).

<sup>54</sup> [A/74/420](#).

<sup>55</sup> [A/74/379/Add.1](#), par. 22.

<sup>56</sup> [A/74/15 \(Part II\)](#).



commerce et le développement, la huitième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives.

### **74/533. Mondialisation et interdépendance**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>57</sup>.

### **74/534. Groupes de pays en situation particulière**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>58</sup>.

### **74/535. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>59</sup>.

### **74/536. Activités opérationnelles de développement**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>60</sup>.

### **74/537. Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>61</sup> :

- a) a rappelé sa résolution [73/341](#) du 12 septembre 2019 ;
- b) a décidé que le Bureau de la Deuxième Commission organiserait, en décembre 2019 et dans les premiers mois de 2020, des discussions informelles pour examiner la question de la revitalisation des travaux de la Commission ;
- c) a également décidé qu'à l'issue de ces discussions, la Deuxième Commission convoquerait une séance plénière pour faire le point sur les délibérations et se prononcer s'il y a lieu sur d'éventuelles recommandations, qui seraient ensuite soumises pour approbation à l'Assemblée, afin que les changements requis puissent entrer en vigueur avant la soixante-quinzième session.

### **74/538. Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation la Deuxième Commission<sup>61</sup> :

- a) a approuvé, sous réserve des décisions qu'elle pourrait prendre ultérieurement, le projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour sa soixante-quinzième session, tel que reproduit ci-après ;
- b) a par ailleurs invité le Bureau de la Deuxième Commission à sa soixante-quinzième session, lorsqu'il établirait le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour cette session, à tenir compte du

---

<sup>57</sup> [A/74/382](#).

<sup>58</sup> [A/74/383](#).

<sup>59</sup> [A/74/384](#).

<sup>60</sup> [A/74/385](#).

<sup>61</sup> [A/74/389](#), par. 8.

programme de travail et du calendrier provisoires de la Commission, tels qu'ils figurent dans le document de séance publié sous la cote A/C.2/74/CRP.1.

### **Projet de programme de travail<sup>62</sup>**

1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable.
2. Questions de politique macroéconomique, et questions subsidiaires.
3. Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement.
4. Développement durable, et questions subsidiaires.
5. Code mondial d'éthique du tourisme.
6. Suivi de l'application du Nouveau Programme pour les villes et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).
7. Mondialisation et interdépendance, et questions subsidiaires.
8. Groupes de pays en situation particulière, et questions subsidiaires.
9. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement, et questions subsidiaires.
10. Activités opérationnelles de développement, et questions subsidiaires.
11. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition, et questions subsidiaires.
12. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.

### **74/539. Planification des programmes (Deuxième Commission)**

À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>63</sup>.

## ***5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission***

### **74/518. Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

À sa 50<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>64</sup>.

### **74/519. Projet de programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale**

À sa 50<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation la Troisième Commission<sup>65</sup> :

- a) a approuvé, sous réserve des décisions qu'elle pourrait prendre ultérieurement, le projet de programme de travail de la Troisième Commission pour sa soixante-quinzième session, tel que reproduit ci-après ;

---

<sup>62</sup> Afin de ne pas préjuger de l'issue du processus de consultations informelles engagé par la Deuxième Commission concernant la revitalisation de ses travaux, il a été décidé de citer les questions sans mentionner les questions subsidiaires correspondantes.

<sup>63</sup> [A/74/388](#).

<sup>64</sup> [A/74/399/Add.4](#).

<sup>65</sup> [A/74/404](#), par. 8.

b) a par ailleurs invité le Bureau de la Troisième Commission à sa soixante-quatrième session, à tenir compte, lorsqu'il établirait le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour cette session, du programme de travail et du calendrier provisoires de la Commission, tels qu'ils figurent dans le document de séance portant la cote A/C.3/74/CRP.1/Rev.1.

### Projet de programme de travail

1. Développement social :
  - a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale ;
  - b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille ;
  - c) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action.
2. Prévention du crime et justice pénale.
3. Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.
4. Contrôle international des drogues.
5. Promotion des femmes.
6. Promotion et protection des droits de l'enfant :
  - a) Promotion et protection des droits de l'enfant ;
  - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.
7. Droits des peuples autochtones :
  - a) Droits des peuples autochtones ;
  - b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones.
8. Promotion et protection des droits de l'homme :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme ;
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux ;
  - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.
9. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
  - a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ;
  - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.
10. Droit des peuples à l'autodétermination.
11. Rapport du Conseil des droits de l'homme.
12. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires.
13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

**74/520. Planification des programmes (Troisième Commission)**

À sa 50<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>66</sup>.

**6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission**

**74/540. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure**

À la reprise de sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 27 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation la Cinquième Commission<sup>67</sup>,

**Section A**

a décidé de reporter à la première partie de la reprise de sa soixante-quatorzième session l'examen des documents suivants :

*Point 134*

*Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019*

*Plan-cadre d'équipement*

Seizième rapport annuel du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement<sup>68</sup>

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur le plan-cadre d'équipement pour l'année terminée le 31 décembre 2017<sup>69</sup>

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur l'Organisation des Nations Unies et le plan-cadre d'équipement pour l'année terminée le 31 décembre 2017<sup>70</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>71</sup>

Quinzième rapport annuel du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement<sup>72</sup>

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur le plan-cadre d'équipement pour l'année terminée le 31 décembre 2016<sup>73</sup>

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur l'Organisation des Nations Unies et le plan-cadre d'équipement pour l'année terminée le 31 décembre 2016<sup>74</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>75</sup>

---

<sup>66</sup> [A/74/403](#).

<sup>67</sup> [A/74/616](#), par. 5.

<sup>68</sup> [A/73/317](#).

<sup>69</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-treizième session, Supplément n° 5, vol. V* [[A/73/5 \(Vol. V\)](#)].

<sup>70</sup> [A/73/353](#).

<sup>71</sup> [A/73/468](#).

<sup>72</sup> [A/72/294](#) et [A/72/294/Corr.1](#).

<sup>73</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 5, vol. V* [[A/72/5 \(Vol. V\)](#)].

<sup>74</sup> [A/72/355](#).

<sup>75</sup> [A/72/536](#).

Quatorzième rapport annuel du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement<sup>76</sup>

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur le plan-cadre d'équipement pour l'année terminée le 31 décembre 2015<sup>77</sup>

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur le plan-cadre d'équipement pour l'année terminée le 31 décembre 2015<sup>78</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>79</sup>

### *Point 140*

#### *Gestion des ressources humaines*

Rapport du Secrétaire général intitulé « Pratique suivie par le Secrétaire général en matière disciplinaire et en cas de faits constitutifs d'infraction pénale : période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 »<sup>80</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>81</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau de la déontologie<sup>82</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>83</sup>

Rapport du Secrétaire général intitulé « Stratégie globale des ressources humaines 2019-2021 : pour plus d'efficacité, de transparence et de responsabilité à l'Organisation des Nations Unies »<sup>84</sup>

Rapport du Secrétaire général intitulé « Vue d'ensemble de la réforme de la gestion des ressources humaines pour la période 2017-2018 »<sup>85</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation du système des fourchettes optimales<sup>86</sup>

Rapport du Secrétaire général intitulé « Composition du Secrétariat : données démographiques relatives au personnel »<sup>87</sup>

Rapport du Secrétaire général intitulé « Composition du Secrétariat : personnel fourni à titre gracieux, fonctionnaires retraités et consultants et vacataires »<sup>88</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>89</sup>

Rapport du Secrétaire général sur la mobilité<sup>90</sup>

Rapport du Secrétaire général sur la mobilité<sup>91</sup>

---

<sup>76</sup> [A/71/309](#).

<sup>77</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 5, vol. V [A/71/5 (Vol. V)]*.

<sup>78</sup> [A/71/331](#).

<sup>79</sup> [A/71/541](#).

<sup>80</sup> [A/74/64](#).

<sup>81</sup> [A/74/558](#).

<sup>82</sup> [A/74/78](#).

<sup>83</sup> [A/74/539](#).

<sup>84</sup> [A/73/372](#).

<sup>85</sup> [A/73/372/Add.1](#).

<sup>86</sup> [A/73/372/Add.3](#).

<sup>87</sup> [A/73/79](#).

<sup>88</sup> [A/73/79/Add.1](#).

<sup>89</sup> [A/73/497](#).

<sup>90</sup> [A/73/372/Add.2](#).

<sup>91</sup> [A/72/767](#).

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>92</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les modifications à apporter au Statut et au Règlement du personnel<sup>93</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>94</sup>

Rapport du Secrétaire général intitulé « Pratique suivie par le Secrétaire général en matière disciplinaire et en cas de faits constitutifs d'infraction pénale : période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2017 »<sup>95</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau de la déontologie<sup>96</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>97</sup>

*Point 141*

*Corps commun d'inspection*

Note du Secrétaire général appelant l'attention sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des mécanismes et politiques visant à remédier aux conflits d'intérêts dans le système des Nations Unies »<sup>98</sup>

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des mécanismes et politiques visant à remédier aux conflits d'intérêts dans le système des Nations Unies »<sup>99</sup>

Note du Secrétaire général appelant l'attention sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des programmes de stages à l'échelle du système des Nations Unies »<sup>100</sup>

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des programmes de stages à l'échelle du système des Nations Unies »<sup>101</sup>

**Section B**

a décidé de reporter à la partie principale de sa soixante-quinzième session l'examen des documents suivants :

*Point 134*

*Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019*

*Bureau des Nations Unies pour les partenariats*

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats<sup>102</sup>

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats<sup>103</sup>

---

<sup>92</sup> [A/73/569](#).

<sup>93</sup> [A/73/378](#).

<sup>94</sup> [A/73/622](#).

<sup>95</sup> [A/73/71](#).

<sup>96</sup> [A/73/89](#).

<sup>97</sup> [A/73/183](#).

<sup>98</sup> [A/73/187](#).

<sup>99</sup> [A/73/187/Add.1](#).

<sup>100</sup> [A/73/377](#) et [A/73/377/Corr.1](#).

<sup>101</sup> [A/73/377/Add.1](#).

<sup>102</sup> [A/74/266](#).

<sup>103</sup> [A/73/222](#).

Point 135

Budget-programme de 2020

*Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité*

Rapport du Secrétaire général sur l'examen des modalités de financement et de soutien des missions politiques spéciales<sup>104</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>105</sup>

*Examen de l'utilisation du fonds de réserve*

Rapport du Secrétaire général sur l'examen de l'utilisation du fonds de réserve<sup>106</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>107</sup>

## **7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission**

### **74/521. Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation la Sixième Commission<sup>108</sup>, a pris note du fait que la Commission avait décidé d'adopter pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau :

#### **Programme de travail provisoire\***

5 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
5 et 6 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
7 et 8 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
8 et 9 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
9 octobre	Crimes contre l'humanité
12 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies Renforcement et promotion du régime conventionnel international
13 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
14 octobre	État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés

---

<sup>104</sup> [A/66/340](#).

<sup>105</sup> [A/66/7/Add.21](#).

<sup>106</sup> [A/70/395](#).

<sup>107</sup> [A/70/7/Add.7](#).

<sup>108</sup> [A/74/445](#), par. 6.

## Décisions

---

15 octobre	Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires
16 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation Demande(s) d'admission au statut d'observateur
19 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-troisième session
20 octobre	Protection des personnes en cas de catastrophe Responsabilité des organisations internationales
21 octobre	Expulsion des étrangers
22 octobre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
23 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
26 au 30 octobre et 3 et 4 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-douzième session
9 novembre	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
19 novembre	Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
15 et 23 octobre et 5 novembre	Journées réservées

---

\* Les dates auxquelles les différentes questions seront débattues en 2020 sont indiquées à titre provisoire et l'organisation de réunions supplémentaires pour les groupes de travail créés et les exposés du Secrétariat organisés par la Sixième Commission n'est pas exclue.

### **74/522. Planification des programmes (Sixième Commission)**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission<sup>109</sup>.

### **74/523. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>110</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Conseil de coopération des États de langue turcique<sup>111</sup>.

### **74/524. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>112</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à l'Union économique eurasiatique<sup>113</sup>.

---

<sup>109</sup> [A/74/444](#).

<sup>110</sup> [A/74/435](#), par. 7.

<sup>111</sup> Voir [A/66/141](#).

<sup>112</sup> [A/74/436](#), par. 7.

<sup>113</sup> Voir [A/70/141](#).



**74/525. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>114</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Communauté des démocraties<sup>115</sup>.

**74/526. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>116</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides<sup>117</sup>.

**74/527. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>118</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Fonds pour l'environnement mondial<sup>119</sup>.

**74/528. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>120</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à l'Organisation internationale des employeurs<sup>121</sup>.

**74/529. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>122</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Confédération syndicale internationale<sup>123</sup>.

**74/530. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie**

À sa 51<sup>e</sup> séance plénière, le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>124</sup>, a décidé de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Forum de Boao pour l'Asie<sup>125</sup>.

---

<sup>114</sup> [A/74/437](#), par. 7.

<sup>115</sup> Voir [A/70/142](#).

<sup>116</sup> [A/74/438](#), par. 7.

<sup>117</sup> Voir [A/72/194](#).

<sup>118</sup> [A/74/439](#), par. 7.

<sup>119</sup> Voir [A/72/195](#).

<sup>120</sup> [A/74/441](#), par. 8.

<sup>121</sup> Voir [A/74/291](#).

<sup>122</sup> [A/74/442](#), par. 8.

<sup>123</sup> Voir [A/74/292](#).

<sup>124</sup> [A/74/443](#), par. 8.

<sup>125</sup> Voir [A/74/293](#).



## Annexe

### Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
74/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3 a)	1 <sup>re</sup>	17 septembre 2019	4
74/402.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	115 a)	14 <sup>e</sup> 29 <sup>e</sup>	10 octobre 2019 8 novembre 2019	4
74/403.	Élection à la présidence des grandes commissions de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session	5	14 <sup>e</sup>	10 octobre 2019	4
74/404.	Nomination du Secrétaire général adjoint ou de la Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne	115 h)	17 <sup>e</sup>	17 octobre 2019	4
74/405.	Élection de membres du Conseil des droits de l'homme	114 c)	17 <sup>e</sup>	17 octobre 2019	5
74/406.	Nomination de membres du Comité des contributions	115 b)	29 <sup>e</sup> 36 <sup>e</sup>	8 novembre 2019 27 novembre 2019	5
74/407.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	115 c)	29 <sup>e</sup>	8 novembre 2019	6
74/408.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	115 d)	29 <sup>e</sup>	8 novembre 2019	6
74/409.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	115 e)	29 <sup>e</sup>	8 novembre 2019	6
74/410.	Élection de membres du Comité du programme et de la coordination	114 a)	36 <sup>e</sup>	27 novembre 2019	7
74/411.	Nomination de membres du Comité des conférences	115 f)	36 <sup>e</sup>	27 novembre 2019	7
74/412.	Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	115 j)	36 <sup>e</sup>	27 novembre 2019	8
74/413.	Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix	114 b)	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	8
74/414.	Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables	115 i)	52 <sup>e</sup> (reprise)	27 décembre 2019	9
74/501.	Réunions d'organes subsidiaires et d'entités durant la partie principale de la soixante-quatorzième session	7 et 138	1 <sup>re</sup>	17 septembre 2019	10
74/502.	Organisation de la soixante-quatorzième session	7	2 <sup>e</sup> 39 <sup>e</sup> 52 <sup>e</sup> (reprise)	20 septembre 2019 5 décembre 2019 24 décembre 2019	10
74/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	2 <sup>e</sup> 19 <sup>e</sup> 52 <sup>e</sup>	20 septembre 2019 23 octobre 2019 19 décembre 2019	11
74/504.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	127	19 <sup>e</sup>	23 octobre 2019	12
74/505.	Rapport de la Cour internationale de Justice	72	21 <sup>e</sup>	30 octobre 2019	12

**Annexe – Répertoire des décisions**

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
74/506.	Rapport du Conseil économique et social	9	22 <sup>e</sup>	31 octobre 2019	12
74/507.	Commémoration du trentième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant	66	31 <sup>e</sup>	20 novembre 2019	12
74/508.	Thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Conseil économique et social pour 2020	14 et 117	32 <sup>e</sup> (reprise)	21 novembre 2019	12
74/509.	Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires	98 a)	46 <sup>e</sup>	12 décembre 2019	17
74/510.	Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)	98 z)	46 <sup>e</sup>	12 décembre 2019	17
74/511.	Session de 2020 de la Commission du désarmement	100 b)	46 <sup>e</sup>	12 décembre 2019	17
74/512.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2020	121	46 <sup>e</sup>	12 décembre 2019	17
74/513.	Planification des programmes (Première Commission)	136	46 <sup>e</sup>	12 décembre 2019	19
74/514.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous leurs aspects	52	47 <sup>e</sup>	13 décembre 2019	19
74/515.	Question de Gibraltar	59	47 <sup>e</sup>	13 décembre 2019	19
74/516.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale	121	47 <sup>e</sup>	13 décembre 2019	20
74/517.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]	136	47 <sup>e</sup>	13 décembre 2019	20
74/518.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	70 d)	50 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	22
74/519.	Projet de programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale	121	50 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	22
74/520.	Planification des programmes (Troisième Commission)	136	50 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	24
74/521.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale	121	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	27
74/522.	Planification des programmes (Sixième Commission)	136	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	28
74/523.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique	166	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	28
74/524.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique	167	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	28
74/525.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties	168	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	29
74/526.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides	169	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	29

## Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
74/527.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial	170	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	29
74/528.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs	172	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	29
74/529.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale	173	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	29
74/530.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie	174	51 <sup>e</sup>	18 décembre 2019	29
74/531.	Lieu de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en 2020	17 a)	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	20
74/532.	Huitième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, en 2020	17 a)	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	20
74/533.	Mondialisation et interdépendance	20	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	21
74/534.	Groupes de pays en situation particulière	21	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	21
74/535.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	22	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	21
74/536.	Activités opérationnelles de développement	23	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	21
74/537.	Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission	121	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	21
74/538.	Projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale	121	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	21
74/539.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	136	52 <sup>e</sup>	19 décembre 2019	22
74/540.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	133	52 <sup>e</sup> (reprise)	27 décembre 2019	24
74/541.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-quatorzième session	7	52 <sup>e</sup> (reprise)	27 décembre 2019	12